

FONTAINE

rive gauche

398

avril 2025

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal ♦



DOSSIER

AMÉNAGER POUR UNE
VILLE ATTRACTIVE

Ville de
FONTAINE

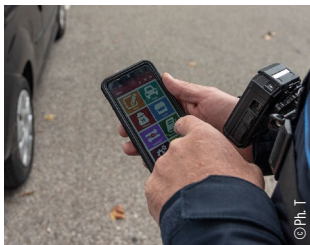
10

DOSSIER ♦

Aménager pour une ville attractive



LES ACTUS ♦



- 5** Brocante : 1^{ère} édition!
8 Sécurité : les Adjoints au Maire mobilisés

GRAND ANGLE ♦



- 16** Ramener la nature en ville
17 Un nouveau site d'escalade

SORTIR ♦



- 18** Spectacle petite enfance
19 La Source : entre musique et émotions

LIBRE EXPRESSION ♦ 22

VIE PRATIQUE ♦ 23

FONTAINE
rive gauche

398
avril 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Jules Nale

Rédaction : Nathalie Pascal, Jules Nale

Photographies : Philippe Tripiier

Conception graphique : Alizée Pessine, Jules Nale,
Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





♦ **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Mieux vivre sa ville

♥♥ **Une ville où tout le monde à sa place quel que soit son âge ou son activité.** ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Malgré le temps capricieux, le Carnaval a été, encore une fois, un beau moment de partage en famille à la recherche de « Charlie ». Merci à tous ceux qui se sont prêtés au jeu, aux enfants des écoles et aux habitants qui ont rivalisé d'imagination pour réaliser les chars de la parade. Vous participez au succès de cet événement communal fédérateur.

D'autres temps forts ont eu lieu au mois de mars comme le forum « *Cherche et Trouve* » qui aide les jeunes à accéder à un premier emploi d'été ou à s'engager dans des actions de volontariat. La 2^e édition du Thé dansant de la ville, qui s'inscrit dans le paysage et participe à la lutte contre l'isolement des personnes âgées. C'est près de 250 personnes étaient encore présentes cette année.

Je souhaite saisir chaque occasion pour créer des moments de convivialité et vous donne rendez-vous le 27 avril pour une première grande brocante qui se tiendra devant l'Hôtel de ville.

Votre magazine municipal consacre ce mois-ci un dossier aux aménagements qui transforment la ville. Fontaine bouge et gagne en qualité de vie. Mieux vivre sa ville, c'est pouvoir déambuler sur une avenue ombragée, cheminer sur des trottoirs confortables, circuler sereinement en voiture, à vélo ou à pied, accéder facilement aux commerces de proximité. L'avenue Ambroise Croizat a déjà changé de visage et je vois régulièrement les enfants et les familles emprunter cet axe qui était auparavant très peu emprunté par les piétons. A la fin de l'année, l'avenue du Vercors sera métamorphosée. La période de travaux est compliquée, nous le savons, et les équipes en place agissent au quotidien pour limiter la gêne. C'est un chantier d'ampleur de 9 millions d'euros qui va changer l'image de Fontaine. Demain, nous aurons enfin une entrée de ville digne de ce nom, à l'image d'une ville où tout le monde a sa place quel que soit son âge ou son activité.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Forum jobs : près de 450 personnes présentes !

Organisé par la Ville et ses partenaires, le Forum jobs d'été s'est déroulé le samedi 22 mars à La Source en présence du Maire Franck Longo et de Marie-Ange Saoletti, Conseillère déléguée à la jeunesse. Ce sont plus de 450 jeunes qui ont répondu présent à cet événement annuel incontournable. Ce forum représente une belle opportunité de rencontrer des recruteurs et des partenaires locaux, tout en proposant à des centaines d'offres d'emploi. Les 15 recruteurs présents ont pu rencontrer de nombreux jeunes et trouver des profils intéressants. Au-delà des recruteurs présents, les jeunes ont pu se positionner sur les 500 offres d'emploi spécialement sélectionnées pour les 16-25 ans. Un accompagnement personnalisé était également proposé pour améliorer les CV, préparer l'été, découvrir le bénévolat ou concrétiser des projets. Enfin, une cérémonie citoyenne a permis à plus de 60 jeunes de se voir remettre leur carte d'électeur et leur livret citoyen.

Plus d'infos
Service jeunesse
04 76 56 21 91
ville-fontaine.fr



Événement

CARNAVAL : ON A RETROUVÉ CHARLIE !

Les habitants étaient nombreux le mardi 11 mars à défiler pour cette nouvelle édition du Carnaval de Fontaine. L'occasion pour petits et grands de découvrir les chars réalisés par les écoles de la Ville sur le thème "Mais où est Charlie ?".

Une multitude de Charlie ont déambulé en musique jusqu'à l'espace sportif Jules Vallès. Arrivés à destination, ils ont assisté à un spectacle de feux et lumières et à l'embrasement du Caramantran ! Ils ont également profité de la buvette et d'une distribution de bugnes et chocolats chauds.

De belles synergies

Ce Carnaval est le fruit d'une belle collaboration entre les services de la Ville (services périscolaire,

petite enfance, jeunesse, techniques, animation, le VOG, la médiathèque, La Source, le Conservatoire, le CCAS, les maisons des habitants,...), les élus et les partenaires associés à la manifestation (Éric Margery, artiste plasticien qui a accompagné l'ensemble des créations et réalisé le Caramantran, l'association Sainte Agnès, les Dumtak du collège Gérard Philippe, l'Echo des Balmes...). Sans ce travail collectif, rien ne serait possible.





Événement

PREMIÈRE ÉDITION, DE NOTRE GRANDE BROCANTE DE PRINTEMPS !

La Ville de Fontaine organise sa 1^{ère} grande brocante de printemps le **27 avril** prochain de **7h à 17h** sur le parvis de l'Hôtel de ville !

Une brocante ouverte à tous

Cette journée permettra à tous les Fontainois qui le souhaitent d'avoir un stand afin de pouvoir donner une seconde vie aux objets dont ils n'ont plus l'utilité. Une journée qui s'inscrit dans une démarche responsable en favorisant la réutilisation et le recyclage : livres, jouets, vêtements, décoration, petit électroménager... tous ces objets qui ne vous servent plus peuvent faire le bonheur d'un autre ! Un espace solidaire sera dédié aux artistes et associations fontainois qui vous proposeront une multitude d'idées cadeaux !

Une journée sous le signe de la convivialité

Nous vous attendons nombreux pour cette 1^{ère} édition qui sera sous le signe de la convivialité avec notamment plusieurs food trucks présents pour l'occasion ainsi qu'une buvette et de nombreuses animations tout au long de la journée !

Infos et inscriptions :
06 46 90 24 76
lydie.chevallier@ville-fontaine.fr



Parole d'élue

"La 1^{ère} édition de notre grande brocante de printemps est l'occasion pour les fontainois de partager un temps convivial tout en donnant une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus !"

Evelyne De Caro, Adjointe à l'économie, au commerce et à l'attractivité



Droits des femmes : 2 anniversaires historiques

Tout au long du mois de mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville a mené plusieurs initiatives en faveur des droits des femmes : organisation de 2 expositions, projection du film *Annie colère* suivie d'un débat, stages d'initiation à la self-défense et à la diplomatie urbaine... L'inauguration des 2 expositions fontainoises a eu lieu le lundi 10 mars, en présence des habitants et de plusieurs élus, dont le Maire Franck Longo et Monique Kassiotis, Adjointe à la solidarité, à la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations. Ces initiatives avaient pour objectif de célébrer 2 anniversaires majeurs pour les droits des femmes en France cette année : la loi du 13 juillet 1965, qui a permis aux femmes mariées de travailler et de gérer leurs biens sans l'autorisation de leur époux, et la loi du 17 janvier 1975, portée par Simone Veil, qui a légalisé l'interruption volontaire de grossesse.



Soirée des talents : 1^{ère} édition !

La Ville de Fontaine organise la 1^{ère} édition de sa Soirée des talents, le mercredi 7 mai à La Source. De nombreux artistes amateurs locaux se produiront sur scène : musiciens, comédiens, humoristes... sous les yeux d'un jury de professionnels qui sélectionnera les vainqueurs de ce concours des talents. Nous vous attendons nombreux pour encourager les candidats et assister à une soirée exceptionnelle. Ambiance conviviale et festive garantie !

Mercredi 7 mai à 19h30

→ La Source
Entrée gratuite



Forum santé

BIEN DANS MA TÊTE, BIEN DANS MA VIE !

La prochaine édition du « Forum Santé vous bien ! » aura lieu le 13 mai au parc Jean Moulin, sur le thème de la santé mentale : *Bien dans ma tête, bien dans ma vie !*

Parlons santé mentale !, plus qu'un slogan, cette formule reflète l'ambition portée par le Gouvernement, de faire de la santé mentale la grande cause nationale 2025. À Fontaine, ce « Forum Santé vous bien ! » est une occasion unique de partager ses expériences et de découvrir les ressources locales disponibles.

Briser les tabous

Que vous soyez élève, résident d'un foyer d'autonomie, professionnel de santé ou simplement curieux, ce forum est fait pour vous ! Ensemble, brisons les tabous en faisant de la santé mentale une priorité et un sujet accessible à tous.

Pourquoi participer ?

La santé mentale, souvent négligée, est essentielle à notre équilibre et à notre épanouissement. Ce forum propose une variété d'ateliers pour découvrir les différentes facettes du bien-être psychique. À travers l'art, le mouvement ou des échanges, chaque participant trouvera des outils adaptés à ses besoins.

Des animations adaptées à tous les âges

- Art et création : libérez votre créativité avec des ateliers de découpage/collage et explorez l'expression artistique pour vous reconnecter à vous-même

- Activités physiques et rapport au corps : découvrez le lien entre le corps et l'esprit notamment à travers des séances de yoga

- Santé psychique et déstigmatisation : participez à des discussions pour lever le tabou sur la santé mentale

- Gestion des émotions : apprenez à gérer vos émotions avec des ateliers tels que la fresque des émotions et la connaissance de soi

- Nature et environnement : découvrez les bienfaits de la nature sur votre santé mentale avec des activités en plein air telles la fabrication de bombes de graines.

Un temps pour tous

Le forum accueillera les groupes scolaires de 10h à 11h et de 13h30 à 17h, avec un temps tout public de 16h30 à 18h. La journée se terminera par un spectacle théâtral, *Et la tendresse, on en parle ?* pour réfléchir ensemble à la place des émotions dans nos vies.

Plus d'infos
Service santé
04 76 26 63 46
clsm@ville-fontaine.fr



Prévention

LES ÉCRANS OUI MAIS PAS TOUT LE TEMPS !

Les écrans sont au cœur de nos quotidiens et de nos pratiques professionnelles. Fontaine est engagée sur la question des écrans depuis plusieurs années. Des actions sont régulièrement menées pour sensibiliser parents et enfants.

Les écrans et le numérique sont essentiels pour apprendre et partager, mais ils peuvent aussi engendrer des addictions, de l'isolement ou du harcèlement, et affecter le temps passé en famille. Il est donc crucial de les utiliser de manière adaptée.

Des outils à la disposition des parents

Les professionnels de la Ville ont créé une mallette pédagogique qui propose des alternatives aux écrans. Les parents peuvent l'emprunter gratuitement à la médiathèque ou à la ludothèque. Elle contient une sélection de ressources (jeux, livres, affiches, activités...) à destination de ceux qui s'interrogent sur l'utilisation des écrans. Un livret pour les enfants de moins de 3 ans est également disponible en ligne ou à l'espace 3 POM'. Intitulé "Aujourd'hui on sort", ce livret recense les activités et animations proposées toute l'année par les services municipaux pour bouger, sortir, découvrir, échanger, partager, jouer... À consommer sans modération !

Sensibiliser au travers du théâtre interactif

Dans le cadre du parcours santé situé à Fontaine, une séance interactive "Les écrans, on en parle ?" animée par JDS production est proposée aux écoles, mêlant saynètes de théâtre et temps d'information afin de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 et les collégiens aux risques liés aux écrans.

Ce dispositif permet de sensibiliser les plus jeunes de manière ludique. En parallèle, la Médiathèque Paul Eluard met à disposition une mallette pédagogique visant à expliquer les gestes permettant de réguler la consommation de nos temps d'écran quotidiens.



Plus d'infos

04 76 26 31 35

mediatheque.eluard@ville-fontaine.fr



Concours photo : Capturez l'histoire du quotidien

Du 19 mai au 27 juin, en lien avec l'exposition de l'artiste Nicolas Gaillardon programmée au VOG, la Ville organise un concours photos sur la thématique *Photo de rue : histoire du quotidien*. Ce concours ouvert à tous est une invitation à capturer le quotidien. Les participants doivent proposer entre 1 et 3 photos d'une définition de 300 DPI et d'un poids minimum de 2 Mo.

Vous souhaitez participer ?

Remplissez un bulletin d'inscription et un formulaire de cession de droit d'auteur téléchargeables sur ville-fontaine.fr. Envoyez ensuite ces éléments et vos photos à : vog@ville-fontaine.fr (privilégiez l'envoi via un service de transfert de fichiers de type wetransfer). Vous pouvez aussi mettre vos photos sur une clé usb et les déposer directement au VOG, 10 avenue Aristide Briand. La date limite pour déposer vos photos est le vendredi 27 juin.

3 gagnants, 2 lieux d'exposition

La Ville sélectionnera 3 gagnants et les résultats seront connus début juillet. Les vainqueurs de ce concours verront leurs photos exposées dans les vitrines du VOG et dans le hall de l'Hôtel de ville pendant les mois de juillet et d'août. Chaque gagnant recevra également une place pour un concert de son choix à La Source, ainsi qu'une impression de sa photo offerte par la Ville.



Plus d'infos

Le Vog

06 73 21 46 67



L'école de l'Ancienne Mairie change de nom !

La Municipalité a initié une féminisation des noms de lieux et des bâtiments de la commune. C'est dans cette dynamique que l'école Ancienne Mairie changera prochainement de nom avec la participation active des élèves ! En effet, avec l'aide de leurs enseignants, ils ont proposé des noms de femmes remarquables pour leurs actions inspirantes. Après un travail de réflexion et de recherches, 5 noms seront proposés au vote :

- Arlette Blanc, fille de résistants, morte durant la Seconde Guerre mondiale
- Elise Grappe, ancienne Députée iséroise
- Gisèle Halimi, avocate et femme politique
- Anne Perrin, fondatrice de la société des "gants Perrin"
- Marie-Louis Paris, fondatrice de l'Institut électro-mécanique féminin.

Ainsi, tous les Fontainois sont invités à se prononcer ! Rendez-vous à l'école Ancienne Mairie du 14 au 18 avril de 17h à 18h pour donner votre avis ! Les résultats du vote seront présentés lors du Conseil municipal du 19 mai.

De nouvelles permanences au CCAS

Le CCAS de Fontaine, situé 32 bis rue de la Liberté, accueille une permanence retraite tous les jeudis sur rendez-vous pris directement auprès de la Carsat en appelant le 3960. Depuis le 13 mars dernier, une permanence sociale de l'assurance maladie a été mise en place tous les mardis. Celle-ci s'adresse aux assurés rencontrant des difficultés liées à un changement de leur état de santé affectant leur vie personnelle ou professionnelle. Les rendez-vous se prennent directement auprès de la CPAM en appelant le 3646. Le CCAS met en effet à disposition ses locaux mais ne gère pas les demandes de rendez-vous.



Sécurité

SÉCURITÉ : LE MAIRE ET LES ADJOINTS MOBILISÉS

La Municipalité a décidé de renforcer ses actions en matière de tranquillité publique en permettant au Maire et à ses Adjointes de verbaliser certaines infractions au moyen de procès-verbaux électroniques aux côtés des agents de la police municipale.

Renforcer la lutte contre les incivilités

Avec ce procédé toute infraction constatée par un élu habilité et qui a décidé d'user de ce pouvoir pourra donner lieu à un procès-verbal électronique. Les personnes ayant commis ces infractions recevront l'amende par courrier. Les incivilités concernées seront liées aux dépôts sauvages d'ordures, aux nuisances sonores, aux dégradations de mobilier urbain ou encore aux infractions liées à la sécurité routière.

Plus de moyens pour la police municipale

Une mesure qui intervient dans la continuité du travail de la police municipale. Depuis 2020 la Ville a renforcé son effectif de police municipale avec en 2025, 4 ASVP qui seront en poste ainsi que le renforcement des moyens qui leurs sont alloués afin de préserver le cadre de vie des Fontainois. Avec l'engagement des élus dans cette démarche, la Ville cherche avant tout à responsabiliser chacun sur l'importance du respect des règles de vie.

Commémoration de la fin de la guerre en Algérie

Le mercredi 19 mars, le Maire Franck Longo, entouré des membres du Conseil municipal, d'Anne-Sophie Chardon et Christophe Revil Conseillers départementaux du canton Fontaine-Seyssinet, des représentants de la Fnaca et d'associations patriotiques se sont réunis au cimetière de La Poya pour commémorer le 63^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. René Smaniotto et Jean Escalon, représentants de la Fnaca, ont mentionné

les Fontainois morts pour la France au cours de ce conflit. Le Réveil fontainois et l'Harmonie Écho des Balmes ont accompagné en musique cette cérémonie commémorative.



LA 1/2h FONTAINOISE

J'ai vu qu'il y avait l'installation d'un cirque sur le parking de l'hypermarché Auchan. Ma question est de savoir s'il est autorisé d'installer un cirque sur la commune de Fontaine et de mettre leurs animaux de façon sauvage sur l'espace vert le long de l'avenue Paul Langevin. Je souhaiterais aussi savoir à qui profite l'installation de ce cirque, combien cela rapporte à la collectivité et qui fera le nettoyage du parking.

Question de Nadia Durand

Réponse d'Isabelle Jimenez-Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Le cirque Triomphe s'est installé sans autorisation de la mairie. Il aurait dû faire une demande d'installation d'un établissement recevant du public (afin de pouvoir autoriser l'installation d'un chapiteau). Il s'est installé également sans autorisation du propriétaire du terrain (ELEGIA). Ils n'avaient pas autorisation non plus d'installer leurs animaux le long du boulevard Paul Langevin et dans le parc La Poya.

Notre police municipale s'est rendue sur place dès l'arrivée du cirque afin de constater et dresser des procès verbaux d'infractions.

Le propriétaire du terrain, ELEGIA, a porté plainte et contacté le tribunal par rapport à la violation de la propriété.

Afin que cette situation ne se reproduise plus, une discussion va avoir lieu au prochain comité de suivi des « Portes du Vercors » pour empêcher l'installation des cirques ou autres sur ce site.

Pour répondre à votre interrogation sur les recettes, l'installation du cirque ne rapporte aucune recette à la commune. Quant au nettoyage, les services techniques de la mairie n'interviendront pas sur le parking de Auchan qui est privé. Ce nettoyage est à la charge du propriétaire du terrain ou de son utilisateur.

Enfin je profite de votre question pour rappeler que la Municipalité, engagée pour le respect de la condition animale, est fermement opposée à l'exploitation des animaux sauvages dans les divertissements.



Posez votre question

democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25

Prochain Conseil municipal
lundi 14 avril à 19h - Hôtel de ville

f Ville de Fontaine + Facebook live



Conseil municipal Retour sur la séance du 17 mars

Dispositif séjour familial et séjour jeune

Présenté par Monique Kassiotis

 Adoption à l'unanimité

Candidature au label Ville active et sportive 2025

Présentée par Fabrice Ferrand

 Adoption à l'unanimité

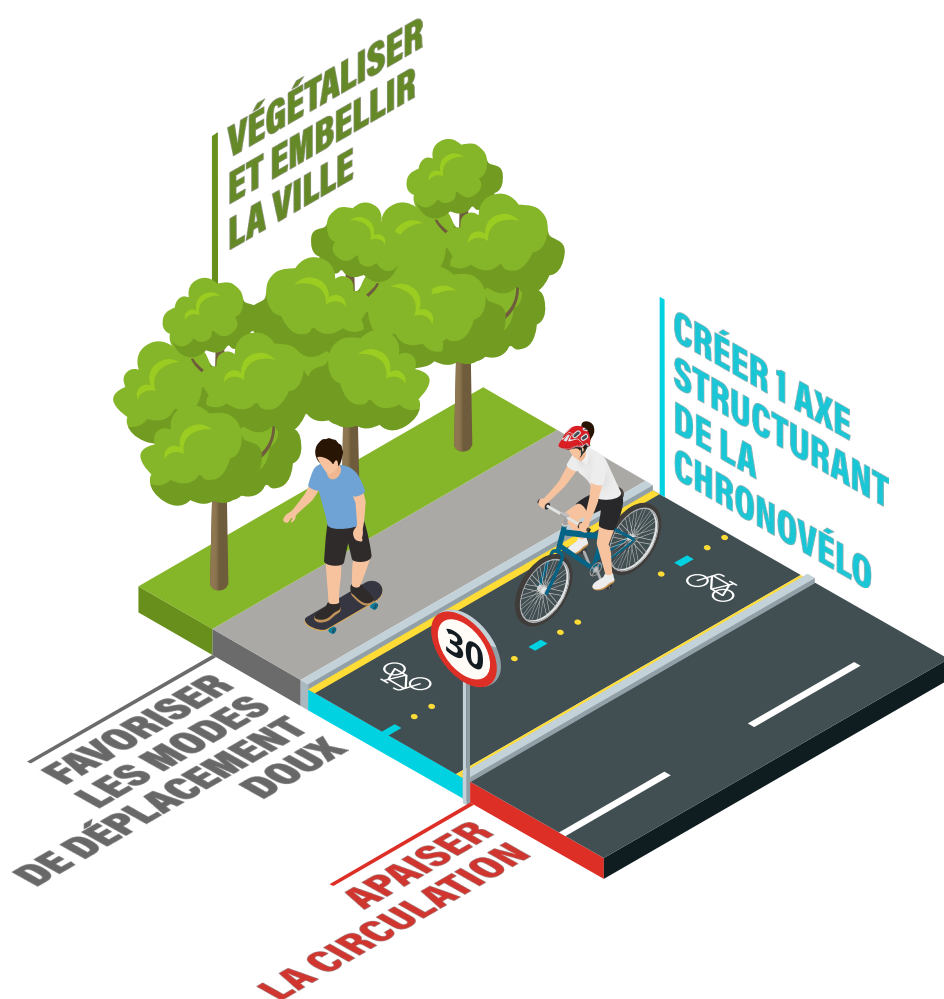
 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr

Replay également disponible sur
fontube.fr



AMÉNAGER POUR UNE VILLE ATTRACTIVE

La Municipalité est engagée dans des projets urbains de qualité afin d'embellir Fontaine et renforcer son attractivité. Cette amélioration du cadre de vie se concentre sur plusieurs objectifs : apaiser la circulation, favoriser les modes de déplacements doux (piétons, cycles), soutenir le commerce local, mener des opérations de végétalisation, lutter contre les îlots de chaleur et améliorer la qualité de l'air.





Rue de l'Abbaye : sécuriser le cheminement piéton

Lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue à la fin de l'année 2024, les habitants ont exprimé leurs attentes concernant la sécurisation de la rue de l'Abbaye. Le 19 mars dernier, la Ville et la Métropole ont présenté les aménagements prévus pour répondre à ces demandes. Le cheminement piéton de la rue de l'Abbaye sera agrandi et sécurisé grâce à l'installation de potelets et de croix de Saint-André. De plus, l'enrobé sera entièrement refait. Le carrefour à l'intersection de la rue Robert Finet sera également sécurisé. Par ailleurs, de nouvelles cases de stationnement seront créées, et le stationnement en dehors de ces cases sera strictement interdit, sous peine d'amende. Ces travaux de sécurisation devraient être effectués d'ici septembre. La Ville financera 50 % de cette opération, tandis que la Métropole prendra en charge les 50 % restants.

Coût prévisionnel des travaux :
110 000 € TTC.



VERCORS / CROIZAT : LA BELLE AVENUE

Les aménagements des avenues Ambroise Croizat et du Vercors sont 2 projets d'aménagement d'envergure visant à sécuriser les modes de déplacements doux et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Débutés en décembre 2023, les aménagements de ces 2 avenues impliquent 4 phases de travaux. Les phases 1 et 2 ont permis de réaliser des investigations et de rénover les réseaux (eau, électricité...), les phases 3 et 4 correspondent à la réalisation des travaux de surface.

Ambroise Croizat : une étape importante

Les travaux d'aménagement de la rue Ambroise Croizat se sont achevés en début d'année. Cette finalisation marque une étape importante dans l'ambitieux chantier mené au niveau de cette avenue et de celle du Vercors. Les opérations réalisées permettent des déplacements apaisés et sécurisés et favorisent la circulation des piétons et des cyclistes. La voie automobile a fait l'objet d'un recalibrage afin de limiter la vitesse à 30 km/h, des trottoirs larges d'au moins 1,40 m et une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée de 3 m de large ont été créés. Cette piste cyclable est le premier tronçon achevé d'un axe structurant de la Chronovélo qui, à terme, reliera le cours Berriat à La Poya. 22 arbres et 1 397 m² de massifs végétalisés ont été plantés sur l'avenue Ambroise Croizat afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et lutter contre les îlots de chaleur.

Avenue du Vercors : place aux travaux de surface

Les 3 km de réseaux électriques enfouis sous l'avenue du Vercors étaient vétustes et accidentogènes. Ils ont été entièrement rénovés pour un coût de 835 000 €. Ces nouveaux réseaux sont notamment résistants aux changements climatiques : ils permettent d'éviter les incidents liés aux intempéries et la surchauffe. Les aménagements de surface ont démarré en janvier et devraient s'achever fin 2025. Les principes d'aménagement sont les mêmes que ceux de l'avenue du Ambroise Croizat et implique notamment la réalisation du 2e tronçon de l'axe de la Chronovélo. Des opérations de végétalisation sont aussi prévues : plantation de près de 70 arbres, aménagement de plus de 500 m² d'arbustes.

Coût total des travaux : 9 077 088 € TTC
Part Métropole : 6 929 304 € TTC
Part Ville : 2 147 784 €



PLAN CANOPÉE : S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Adopté en février 2022, le plan canopée métropolitain vise à renforcer la place de l'arbre, du végétal et de l'eau afin de répondre aux enjeux du changement climatique. Le point sur les projets menés à Fontaine.

L'indice canopée mesure l'ombre créé par les arbres. Actuellement celui de la Métropole est de 26 %, l'objectif est de monter à 30 % d'ici 2050. À Fontaine l'enjeu est d'adapter les essences aux conditions climatiques tout en veillant à une diversité d'espèces afin d'anticiper les éventuels cas de maladies. Plusieurs opérations ont déjà été réalisées dans le cadre du plan canopée.

Avenue Lénine : 34 arbres plantés

Au cours du premier trimestre 2023, des travaux de végétalisation ont été menés sur l'avenue Lénine qui était très minérale. 1 330 m² de surface ont été désimperméabilisés. Des plantations diversifiées ont alors pu trouver leur place. Aulnes, micocouliers, frênes, pins sylvestre, chênes, tilleuls, ornes, 34 arbres (20 espèces différentes) ont été plantés sur cette avenue longue de 800 m. À l'âge adulte la hauteur de ces arbres atteindra entre 12 et 15 m de hauteur, ce qui permettra d'avoir une avenue largement ombragée. Le parking du complexe sportif Maurice Thorez a aussi été désimperméabilisé et aménagé en pavé à joint fertile, ce qui permet l'infiltration de l'eau de pluie tout en conservant une surface propre. Le stationnement a été optimisé permettant la plantation de 10 arbres supplémentaires.

Coût total de l'opération : 400 000 € TTC

Parking Karl Marx : renouvellement du patrimoine arboré

En janvier et février dernier, le parking Karl Marx a bénéficié de travaux permettant d'aménager une surface de 155 m² désimperméabilisée et végétalisée. Sept nouveaux arbres soigneusement sélectionnés et capables de se développer sans nuire aux réseaux et infrastructures existants, ont été plantés, le tout avec un impact visuel minime sur le panorama environnant. De plus, les pieds de ces arbres ont été végétalisés, favorisant ainsi la biodiversité. La perméabilité du sol a été améliorée afin de retenir l'eau lors des fortes pluies, un enjeu majeur face aux changements climatiques. Enfin, une place supplémentaire réservée aux personnes à mobilité réduite a pu être créée.

Coût total de l'opération : 28 000 € TTC



Rue Doyen Gosse : plus de 300 m² de plantations

Au printemps 2023, en lien avec la Métropole, des opérations d'amélioration et de sécurisation ont été réalisées sur un premier tronçon de la rue Doyen Gosse, situé entre les rues Jean Pain et Henri Wallon. Ces aménagements de surface ont permis d'apaiser la circulation et de développer les modes de déplacements doux. Une opération de végétalisation a été réalisée avec l'aménagement de plus de 300 m² de plantations permettant de lutter contre les îlots de chaleur.

Coût des travaux : 569 625 € TTC
Dont part Ville : 184 495 €



Végétalisation : 10 000 € investis chaque année

La Ville consacre plus de 10 000 € par an à la plantation d'arbres et d'arbustes sur son territoire dans le but de favoriser la biodiversité, de lutter contre les îlots de chaleur et créer un environnement plus agréable et durable pour les habitants. Les espèces sont notamment sélectionnées en fonction de leur résistance à la sécheresse et de leur esthétique (floraison, parfum, écorce décorative...). Pour garantir la bonne santé des plantations, un apport organique sous forme de compost de murianette est ajouté ainsi que des copeaux de bois issus du broyage des végétaux de la commune. Une prairie fleurie est également semée au pied de chaque arbre pour apporter une touche de couleur et favoriser la biodiversité. De l'érable au charme, en passant par l'hamamélis, le mûrier platane et des arbres fruitiers tels que le poirier et le kaki, depuis le début d'année, plus de 60 arbres ont été plantés dans différents endroits de la commune : parcs Elsa Triolet et Karl Marx, école maternelle Paul Langevin, squares Sommatino, Henri Chapays, André Hermitte, Paul Éluard et Gisèle Halimi, alentours des maisons des habitants George Sand, du CCAS et du complexe sportif Maurice Thorez. À souligner également : depuis 2020, ce sont plus de 400 arbres et 1400 arbustes qui ont trouvé leur place à Fontaine.



LES ZONES D'ACTIVITÉS SE MODERNISENT

En partenariat avec la Métropole, la Ville aménage les zones d'activités afin de les rendre plus attractives et favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

À l'automne 2022, la zone industrielle de Largentière a fait l'objet de plusieurs aménagements. Plus récemment des travaux ont débuté dans la zone industrielle des Vouillants.

Zone industrielle de l'Argentièrre : un coup d'éclat

La rue de la Sure, située dans la zone artisanale de l'Argentièrre, est une entrée principale de la commune depuis l'A480 et Sassenage. À l'automne 2022, elle a fait l'objet de travaux d'aménagement et de sécurisation visant à apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements doux, tout en valorisant la zone artisanale. La rue de la Sure ne disposait pas de trottoirs ni d'arbres et la circulation était dense. En lien avec la Métropole et suite à une concertation menée avec les riverains, la Ville a donné un coup d'éclat à ce secteur avec des opérations d'amélioration : apaisement de la circulation (diminution de la largeur de la voirie, création de plateaux surélevés, de traversées piétonnes), développement des modes doux (création d'un trottoir d'une largeur d'environ 1,80 m, d'une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3 m) mais aussi végétalisation de la rue (plantation d'arbres), gestion des eaux pluviales par infiltration et meilleure accessibilité des quais de bus.

Coût total de l'opération : 1 280 000 € TTC
Part Ville : 156 975 € TTC

Zone industrielle des Vouillants : un projet ambitieux

Depuis octobre 2024, des opérations d'aménagement sont menées sur la zone industrielle des Vouillants. Les 3 rues principales de la zone industrielle sont concernées : la rue Lucien Sampaix, la rue Jean-Pierre Timbaud et la rue René Camphin. Les travaux de la rue Lucien Sampaix se sont achevés en décembre 2024 ceux de la rue Jean-Pierre Timbaud devraient d'ici fin avril et ceux de la rue René Camphin devraient démarrer courant mai. Les objectifs sont multiples : réduire la vitesse des véhicules (rétrécissement de la chaussée) et sécuriser les déplacements des piétons, cycles et trottinettes (création d'un trottoir continu et de pistes cyclables). Le stationnement est également réorganisé avec une augmentation du nombre de places (+36 places pour la rue Jean-Pierre Timbaud) et des opérations de végétalisation sont prévues afin d'embellir le cadre de vie. Ce projet représente une étape importante pour la revitalisation de cette zone industrielle et permettra aux Fontainois de bénéficier d'un environnement plus agréable et accessible à tous.

Estimation du coût total des travaux : 2 170 100 € TTC

Part Ville : 70 000 € TTC

Part Métropole : 2 100 000 € TTC



PORTES DU VERCORS : UN QUARTIER 2 FOIS PLUS VERT

Initié par les villes de Fontaine et Sassenage et piloté par Isère Aménagement pour le compte de la Métropole, le projet urbain Portes du Vercors vise à réaliser un nouveau pôle de vie sur le secteur de La Poya.

L'objectif du projet Portes du Vercors est d'aménager plus de 3 hectares d'espaces publics. Débutés en 2023, les travaux s'étalent sur une dizaine d'années avec plusieurs opérations d'envergure : réalisation de 950 logements à haute valeur environnementale, création de plus de 13 000 m² de surfaces commerciales avec une offre de loisirs, des commerces, un cinéma multiplex (plus de 1 000 places), des restaurants, des services médicaux... De plus, l'offre de mobilité a vocation à s'enrichir avec des transports en commun renforcés, un pôle d'échange multimodal, des axes structurants pour les cycles, un parking relais... Deux hectares supplémentaires d'espaces verts sont également créés avec la nouvelle entrée vers le parc de La Poya et le découverture des cours d'eau.

La nouvelle entrée du parc de La Poya

Inauguré à l'automne 2024 et située à proximité du terminus du tram, la nouvelle entrée du parc de La Poya est une extension de verdure et une première étape importante dans l'avancement du projet d'écoquartier Portes du Vercors. Avec plus de 40 arbres plantés, un parvis accessible aux personnes à mobilité réduite et une longue table pour les pique-niques en famille, cette nouvelle entrée invite à la promenade. La présence des 41 arbres dont plusieurs arbres fruitiers en libre

accès et d'une pergola garantissent des espaces de fraîcheur en été. 3 700 m² de bitume ont en outre été retirés afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie. Ce nouvel espace de nature est aussi un moyen d'embellir l'entrée de la ville en valorisant non seulement le parc de La Poya mais aussi le château de la Rochette.

La Petite Saône

Dans la continuité de l'entrée du parc de La Poya, la remise à l'air libre de la Petite Saône, rue du Colonel Manhès, devrait être inaugurée courant mai. Autour du cours d'eau, une large place sera donnée aux cheminements piétons et aux espaces d'observation où la biodiversité pourra se développer avec notamment la plantation de 80 nouveaux arbres.

Les Fontainois mobilisés

Une consultation citoyenne sera prochainement organisée afin de déterminer le nom de la nouvelle avenue métropolitaine. Chaque Fontainois sera amené à pouvoir choisir entre plusieurs noms de femmes ayant marqué l'Histoire. Affaire à suivre très prochainement...



2

QUESTIONS À

Laurent Thoviste

Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

De nombreuses rues sont en travaux à Fontaine. Pourquoi ?

Fontaine avait pris un très gros retard dans les années passées. Fontaine a été selon l'évaluation faite par la Métropole une des communes où il y a eu le moins d'aménagement sur la période 2017 à 2022. Il fallait donc rattraper. Nous avons travaillé avec la Métropole qui a la compétence voirie pour inscrire plusieurs de nos rues dans les priorités. Nous sommes fiers d'avoir pu faire avancer ces dossiers. L'aménagement de nos 2 avenues principales, Vercors et Ambroise Croizat, marque notre volonté de donner une nouvelle image de notre ville : plus verte, plus accessible aux mobilités douces (piétons, vélos) plus conviviale avec de belles terrasses, de beaux espaces pour nos commerces et nos équipements publics ainsi que des réseaux souterrains complètement rénovés.

Les Portes du Vercors on en parle depuis longtemps. Est-ce que cela ne sera pas trop dense ?

Au contraire. Porte du Vercors va permettre de revégétaliser plus de 40 % des surfaces qui étaient auparavant bitumées. On crée des parcs, des cheminements piétons. Les premières constructions qui devraient sortir de terre d'ici 2027, seront de grande qualité, adaptées aux conditions climatiques qui se réchauffent avec de beaux espaces végétalisés et de belles vues sur les massifs. Et un programme commercial car nous manquons de certains commerces notamment de restauration. Fontaine doit se moderniser, sans perdre son âme et même en retrouvant ses racines, une partie de son histoire comme avec la Petite Saône. C'est le défi que nous nous sommes lancé.





Une seconde vie pour les plantes du cimetière de l'Argentière

Les agents des espaces verts de la Ville ont récemment procédé à la récupération des plantes jetées par les utilisateurs du cimetière de l'Argentière. Plutôt que de devenir des déchets, ces plantes (rosiers, cyclamens, aucubas, troènes...) ont été replantées afin de former 2 massifs et d'embellir le cimetière. Des conteneurs de tri des déchets ont également été disposés dans ce cimetière avec d'un côté un tri pour les objets en plastique et de l'autre un tri pour les déchets verts. Les déchets verts pourront ainsi être transformés en compost. Ce compost sera ensuite utilisé pour enrichir la terre des différents massifs de la commune. Ces opérations sont un bel exemple des actions qui peuvent être menées dans le cadre de la gestion raisonnée.



Environnement

GESTION RAISONNÉE : RAMENER LA NATURE EN VILLE

La Ville de Fontaine s'est engagée dans une gestion raisonnée de ses espaces verts. Objectifs : réintroduire le vivant et ramener la nature en ville.

La gestion raisonnée des espaces verts repose avant tout sur le respect des végétaux, de la vie et de la biodiversité. Cette approche implique une taille adaptée : contrairement aux jardins de château où les massifs sont taillés de manière rigide, dans le cadre d'une gestion raisonnée, ils sont sculptés pour se développer librement tout en s'harmonisant avec la vie urbaine.

Réduire les interventions humaines

La taille des arbres et des végétaux est une tâche chronophage. La gestion raisonnée vise à effectuer un travail de fond qui, à long terme, réduira la nécessité d'interventions humaines sur les végétaux.

Sélectionner des végétaux adaptés

Adopter une gestion raisonnée commence par le choix des végétaux à planter. Il est essentiel de sélectionner le bon végétal pour chaque emplacement : a-t-on besoin d'un seul arbuste à forte croissance ou de plusieurs à croissance modérée ? Il est recommandé de planter des espèces comme le tilleul, l'aulne ou le chênes, qui se décomposent facilement et enrichissent le sol. De plus, la gestion raisonnée privilégie les semis, car les arbres issus de semis sont adaptés à leur milieu. L'objectif est de favoriser les espèces endémiques.

Former les agents

La gestion raisonnée nécessite une formation des agents des espaces verts. Ces derniers doivent revoir leurs habitudes de travail et apprendre à reconnaître les différents types de végétaux. Ils doivent se demander s'il est vraiment nécessaire de tondre ou désherber, et s'autoriser à laisser l'herbe pousser. Moins de tonte préserve des îlots de fraîcheur, favorise des sols vivants et attire plus d'oiseaux tout en réduisant les rongeurs. L'objectif est également de réintroduire des fleurs en ville, qui en bordure de voirie n'endommagent pas les routes et améliorent l'esthétique du cadre de vie.

Observer son environnement

La gestion raisonnée implique une observation attentive de la vie de quartier avant d'intervenir sur les végétaux. Il est essentiel d'analyser les déplacements dans le parc, l'ensoleillement des espaces et les activités des habitants. Chaque décision d'intervention doit viser à adapter l'espace aux besoins humains. Par exemple, on peut choisir d'éclaircir une haie pour apporter de la lumière ou de laisser pousser des végétaux pour créer une intimité dans un jardin.



Sport de pleine nature

ESCALADE : OUVERTURE D'UN NOUVEAU SITE

Un nouveau site d'escalade fontainois nommée site d'escalade Luce Douady en hommage à une jeune grimpeuse iséroise décédée, est désormais accessible aux grimpeurs.

Luce Douady, championne du monde de bloc, est tragiquement décédée à l'âge de 16 ans lors d'une marche d'approche. Pour lui rendre hommage, la Ville a donné son nom au nouveau site d'escalade qui complète l'offre des sites Pierre Béghin, Coup de Sabre et DJ Face. Afin de garantir la sécurité des grimpeurs et autres amoureux de la nature, la Ville signe pour chaque spot de grimpe une convention tripartite avec le Département de l'Isère et la Fédération française de montagne et d'escalade (FFME) respectivement chargé de la gestion et de l'entretien des sites.

À la découverte du site d'escalade Luce Douady

Le site se trouve 24 rue René Camphin (en face du Sdis). Il a fait l'objet de nombreux travaux de sécurisation afin d'offrir aux grimpeurs 9 nouvelles voies allant du 4a au 8a, d'une longueur de 15 à 35 m. Il s'adresse donc autant aux débutants qu'aux grimpeurs les plus expérimentés.

Plus de 400 voies d'escalade à explorer !

Trois autres sites d'escalade se trouvent à Fontaine. Le site Pierre Béghin se distingue par ses 6 secteurs et ses 230 voies de tous niveaux (3b au 8b+). Le site du Coup de Sabre offre quant à lui un cadre idéal avec ses 4 secteurs et 72 voies de tout niveau également (3 au 7b+). Pour les grimpeurs expérimentés,

le site de DJ Face représente un véritable défi avec 93 voies exigeantes (6a au 8c). Au total, Fontaine compte plus de 400 voies d'escalade. Le détail des cotations est disponible dans le topo guide édité par la FFME.

Respecter et protéger la biodiversité

Les falaises étant des zones de refuges pour nombre d'espèces animales, il est demandé aux grimpeurs de respecter la quiétude des falaises afin de ne pas déranger la faune et de relayer auprès du Département de l'Isère toute observation de nidification.

Pratiquer en sécurité

Chaque grimpeur doit évaluer ses capacités, se former aux techniques d'escalade et porter un casque. Les itinéraires d'accès balisés doivent être utilisés et les aires de stationnement respectées. Il est aussi demandé aux grimpeurs de signaler tout problème d'équipement ou d'état du rocher. En cas d'accident, il faut appeler le 112 ou le 18 en précisant sa localisation.



Plus d'infos

Club d'escalade fontainois :
drac-vercors-escalade.fr

Département de l'Isère (gestion des sites) :
isere.fr

Comité territorial de la FFME (entretien des sites) :
info@ct38.ffme.fr - 04 76 40 63 26



Partenariat avec la LPO : sensibiliser à la biodiversité

En mars 2023, Fontaine a signé une convention de 5 ans avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) lui permettant de labelliser les parcs de La Poya et Jean Moulin « Refuges LPO ». Dans ce cadre, la commune mène des actions afin de favoriser la biodiversité dans ces parcs et permettre aux habitants d'avoir une meilleure connaissance de la faune et de la flore locales (organisation de sorties et d'ateliers). La LPO a d'abord réalisé un diagnostic écologique des parcs, suivi de l'installation de 8 nichoirs et 2 gîtes à chauves-souris dans le parc de La Poya, ainsi que d'un inventaire des amphibiens. Fin 2024, des abris pour la faune (un hibernaculum et une haie sèche) ont été réalisés avec les habitants. Ces abris ont été construits à partir de matériaux locaux et/ou recyclés. Des panneaux pédagogiques expliquant ces aménagements ont récemment été installés. En 2025, un inventaire des libellules sera effectué et d'autres animations seront proposées aux habitants.

Vous souhaitez être informé des événements à venir ?

Il vous suffit d'adresser un mail à :
developpement.durable@ville-fontaine.fr



La colo d'avril

Pendant les vacances scolaires et en partenariat avec le VOG, La Source propose des stages à destination des jeunes Fontainois souhaitant découvrir une pratique artistique. Accompagnés par Nicolas Gaillardon, musicien et plasticien, les jeunes pourront découvrir la création sonore en lien avec une sélection d'œuvres visuelles de cet artiste : prise de son, composition sonore via les techniques de field recording, détournements d'instruments, collages sonores... Ce stage d'expérimentation vise à appréhender la relation entre le son et l'image, mais aussi à explorer les outils et les processus de création sonore en collectif. Les œuvres sonores réalisées seront diffusées lors de l'exposition de Nicolas Gaillardon au VOG en mai.

Du mardi 22 au vendredi 25 avril
Stages de découverte artistique

Animés par Nicolas Gaillardon, musicien et plasticien

→ La Source de 10h à 12h

Sur inscription



Plus d'infos

lasource-fontaine.fr



SPECTACLE PETITE ENFANCE

Cosmogonie de poche : place à la rêverie

Le 14 mai prochain, La Source propose un spectacle à l'attention des tout-petits. Accessible dès 6 mois, *Cosmogonie de poche* invite enfants et parents à un instant de partage musical et contemplatif.

Placés au centre du public, Bertille Puissat et Franck Litzler embarquent les grands comme les petits dans une expérience sonore propice à la rêverie et au voyage.

Une parenthèse captivante

À mi-chemin entre la voix parlée et la voix chantée, entre objets sonores, instruments électro-acoustiques et improvisations libres, le duo d'artistes joue avec son imagier de berceuses et de comptines métissées, aux polyphonies et couleurs variées. Une parenthèse captivante et un temps d'écoute partagé, vécus comme une jardinière de sons, à la fois merveilleuse, inattendue et contemplative.

Mercredi 14 mai

Cosmogonie de poche (berceuses et comptines)

Bertille Puissat & Franck Litzler

→ La Source à 15h30

Dès 6 mois

Tarif unique : 5 €

Les gardiens de la liberté, une fresque musicale

Venez découvrir le spectacle des élèves de 3^e cycle du conservatoire de Fontaine : une fresque musicale où la jeunesse rencontre Platon et sa République. Les élèves présenteront leur travail réalisé d'après Les Gardiens

de la Liberté, une œuvre originale de Sylvain Charrier (Big Band de Fontaine). Ce projet allie réflexion philosophique et créativité musicale, tout en mettant en valeur le talent des élèves.

Mercredi 16 avril à 19h

→ La Source

Gratuit



CONCERTS/SPECTACLE

Entre musique et émotions...

En avril, à La Source, profitez d'une programmation qui vous fera vibrer au rythme des sons et des émotions !

Avis aux amateurs de pop rock : le vendredi 25 avril, ne ratez pas Juniore et Carmen Maria Vega. Le 15 mai, ce sera au tour de La Grande Sophie de ravir le public.

Juniore et Carmen Maria Vega

Le Yéyé rétro-futuriste de Juniore fait son grand retour avec son 3^e album, *Trois, Deux, Un*, sorti le 13 septembre 2024. Au cours de la dernière décennie, Juniore a discrètement marqué les ondes radio et les bandes originales de films et séries. Sur scène, le groupe balance des mélodies aigres-douces, des rythmes improbables et des percussions explosives, le tout enrichi d'orgues et de guitares variées.

Carmen Maria Vega, artiste protéiforme et anti conformiste, revient sur scène avec Carmen Ultra, un show où elle réinvente ses classiques et dévoile ses nouvelles créations. En duo avec le talentueux Antoine Rault, sa voix célèbre la féminité et la liberté d'être soi, offrant une expérience unique.

La Grande Sophie, chant et lecture

La Grande Sophie revient seule sur scène pour une adaptation intime et puissante de son livre *Tous les jours, Suzanne*. Mis en scène par Johanna Boyé, ce spectacle hybride, mêle chant et lecture, offrant une plongée dans l'univers de l'artiste. À travers ses 9 albums, ses chansons iconiques, ses rencontres et ses voyages, l'artiste retrace son parcours, ses rêves, les hauts et bas de sa vie. Entre humour et émotion, elle nous livre le portrait d'une femme de son époque, fidèle à ses rêves et à sa musique, qui a traversé les années avec une énergie vibrante.

Vendredi 25 avril

Juniore + Carmen Maria Vega (pop, rock)

Bertille Puissat & Franck Litzler

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Jeudi 15 mai

La Grande Sophie (chant et lecture)

La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €



Rencontre Littéraire

Olivier Cogne, directeur du Musée dauphinois, présentera son premier roman *La famille Finkiel* à la médiathèque Paul Éluard le 6 mai prochain. Son roman nous plonge dans ses 2 passions : l'art et l'histoire. Le lecteur découvre Grenoble durant l'Occupation et la spoliation des biens juifs. Des années plus tard, un conservateur de musée retrouve ces biens dans les réserves de son musée. Cette soirée littéraire promet d'être riche en échanges à la veille de la commémoration des 80 ans de la Seconde Guerre mondiale.

Mardi 6 mai

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Jusqu'au 19 avril

Exposition d'Alice Assouline *Après la nuit*

Peintures, dessins et sculptures
→ VOG

Du 11 au 13 avril

Festival Théâtre à Font'

→ Maison des associations Nelson Mandela
Plus d'infos Facebook : [f Amiz'enscène](#)
Sur réservation : 06 32 28 01 50

Vendredi 11 avril

Parents aux fourneaux !

→ Maison des habitants Romain Rolland
de 9h à 11h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarif : 0,50 € par personne

Préparation de gâteaux

Cuisinons des goûters pour le festival *Théâtre à Font'*
→ Maison des habitants Romain Rolland,
de 15h à 17h
Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 12 avril

Annie raconte

Annie raconte des histoires pour les tout-petits...
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Initiation à l'éducation canine

→ Espace canin de liberté de 10h30 à 12h30, rue des Alpes
Gratuit, sur inscription : 04 76 28 75 53

Plastico Fanfare

Restitution du projet de médiation avec les écoles
Anatole France et Marcel Cachin
→ Parvis de La Source à 14h45

The Wackids - Futur 2 000

(jeune public)
→ La Source à 15h30
Tarifs : 5 €

Dimanche 13 avril

15^e printemps de la randonnée

Organisé par Amitié Nature
Sur inscription : 06 71 13 24 01 - 06 15 21 46 14

Mardi 15 avril

Parent'aise

Un temps pour échanger, cuisiner entre parents...
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h
Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 16 avril

Instant pour tous

Déco poules de Pâques
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Les gardiens de la liberté

Fresque musicale, projet de 3^e cycle du Conservatoire de Fontaine
→ La Source à 19h
Gratuit

Jeudi 17 avril

Atelier correspondance

Aidez à réduire l'isolement d'habitants fontainois en correspondant avec l'un d'eux.
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h à 15h30
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Après-midi dansant

Organisé par le Thè dansant de Fontaine
→ Salle Edmond Vigne à 14h30
Sur réservation : 06 63 41 47 07
Tarifs : 5 € à 8 €

Vendredi 18 avril

Soirée Festive

Repas partagé, animé par le groupe Les chanteurs de salle de bain
→ Maison des habitants George Sand de 18h à 21h
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Parlons numérique ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Ampli libre

Concert des groupes amateurs des studios de La Source, Le Ciel et Ampérage (Grenoble)
→ La Source à 20h30
Gratuit

Samedi 19 avril

Annie raconte

Annie raconte des histoires pour les tout-petits...
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Atelier d'arts plastiques *Le rêve, un écho à nos paysages intérieurs*

Animé Aïda Diop
→ Le VOG de 15h à 17h
À partir de 7 ans, sur inscription : 06 73 21 46 67

Du 22 au 25 avril

La colo d'avril

Stages découverte d'une pratique artistique
→ La Source de 10h à 12h
Sur inscription, à destination des jeunes Fontainois

Mardi 22 avril

Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !
→ Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mercredi 23 avril

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Au Sec'Ours

Dans le cadre des 10 jours de la culture organisés par la Métropole ; Spectacle clown rap éco-naïf
→ Parc André Malraux à 15h
Gratuit, à partir de 5 ans

Atelier collages poétiques

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h
À partir de 6 ans

Jeudi 24 avril

Les Frangines du guidon

Cie La Baraque à plume
Dans le cadre des 10 jours de la culture organisés par la Métropole
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h00
Sur inscription : 04 76 27 13 09
À partir de 3 ans

Atelier confitures solidaires

→ Maison des habitants George Sand à 13h30 à 17h
Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Vendredi 25 avril

Juniore + Carmen Maria Vega (pop, rock)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

BH Comedy Club

→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 10€

Dimanche 27 avril

Grande brocante de printemps, 1^{ère} édition !

→ Parvis de l'Hôtel de Ville de 7h à 19h
Plus d'infos : 06 46 90 24 76

Récital Jacques Brel

Cie Sketches et chansons
→ La Guinguette à 17h
Tarif : 12 €

Lundi 28 avril

Atelier en familles

Création d'un puzzle
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Café, papote et prévention du cancer colorectal

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 10h30

Mercredi 30 avril

Sortie montagne au Col de Porte

Sortie à la journée encadrée par des accompagnateurs de moyenne montagne
→ Départ de la Maison des habitants Romain Rolland
Sur inscription : 04 76 27 13 09
À partir de 6 ans
Tarifs : 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Vendredi 2 mai

Instant pour tous

Préparation de pizzas
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Mardi 6 mai

Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !
→ Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Parent'aise

Un temps pour échanger, cuisiner entre parents...
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h
Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Rencontre littéraire

Olivier Cogne, directeur du Musée dauphinois, présente son roman *La famille Finkel*.
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Mercredi 7 mai

Instant pour tous

Préparation de cheesecakes
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h à 16h30
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Parlons bouquins ! (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h
À partir de 7 ans

Soirée des talents

Venez découvrir les talents amateurs locaux !
→ La Source à 19h30
Gratuit

Vendredi 9 mai

BH Comedy Club

Texte
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 10 €

Mardi 13 mai

Forum Santé vous bien !

→ Parc Jean Moulin
De 10h à 11h et de 13h30 à 17h : accueil des groupes scolaires
De 16h30 à 18h : accueil du grand public

Atelier en familles

Création d'un puzzle
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Mercredi 14 mai

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Instant pour tous

Préparation de biscuits choco-sourires
→ Maison des habitants George Sand de 14h à 16h30
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs 0,5 € par personne, 1,5 € par foyer max

Ciné apéro jeunes

Projection du film *Vice-Versa 2*
→ 38 bis à 18h
Gratuit, à partir de 10 ans
Plus d'infos : 04 76 85 91 17

Cosmogonie de poche (jeune public)

→ La Source à 15h30
Tarif : 5 €

Jeudi 15 mai

La Grande Sophie

→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 à 23 €

Vendredi 16 mai

Parents aux fourneaux !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 11h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarif : 0,50 € par personne

Soirées jeux (famille)

Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à de 18h à 20h
À partir de 4 ans

Du 9 mai au 24 juin

Animations hors les murs

Tous les mardis de 16h30 à 19h
→ Square des Floralies
Tous vendredis de 16h30 à 19h
→ Parc Jean Moulin
Au programme : jeux, activités sportives, ateliers créatifs...
Plus d'infos : 04 76 85 91 17 ou 04 76 27 13 09



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

La prévention et la sanction

Un évènement a bouleversé notre commune : des écoles ont été vandalisées par de très jeunes Fontainois. Grâce à l'intervention rapide de notre Police Municipale, leurs auteurs ont été interpellés en flagrant délit. Une procédure judiciaire est en cours. De son côté, la Ville a pris ses responsabilités en convoquant leurs parents. Car oui, ces actes sont inadmissibles. Face à ces dégradations, la fermeté doit aller de pair avec le dialogue auprès des familles. Il est important de rappeler aux familles leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants. Souvent, ces jeunes évoluent dans des contextes de grande fragilité, entre précarité et violences intrafamiliales, qui favorisent le décrochage scolaire. Face à ces actes, notre politique repose sur deux piliers : la prévention et la sanction.

D'une part, nous avons mis des moyens pour assurer la sécurité de tous avec le renforcement de notre Police municipale avec deux agents supplémentaires, créée une brigade cynophile et recrutés deux ASVP en 2025 ainsi que le déploiement d'ici la fin du mandat de notre réseau de 70 caméras de vidéoprotection.

D'autre part, cela passe par l'investissement chaque année de plus de 700 000 € dans les écoles et 5,5 millions d'euros pour leur fonctionnement. Nous avons également renforcé notre programme de réussite éducative, avec plus d'animateurs et des ateliers de soutien ciblés. Grâce à cela, 90 enfants ont été accompagnés en 2024. Nous poursuivons nos efforts avec une réflexion sur les 15-18 ans. Nous poursuivons la médiation avec un service à l'écoute au quotidien sur le terrain avec notamment un médiateur qui va à la rencontre des familles et des jeunes pour sensibiliser au cadre de vie et accompagner les projets des habitants.

À Fontaine, nous croyons que chaque enfant mérite un accompagnement pour s'épanouir et trouver sa place dans la société. C'est notre engagement et il restera au cœur de notre action.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelynne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Impôts, label sportif : illusion ?

Le maire se félicite de ne pas augmenter les taux d'imposition. Une belle annonce politique, mais un mensonge comptable !

En vérité, l'État a relevé les bases fiscales de 16,1 % en quatre ans sous l'effet de l'inflation, augmentant mécaniquement la facture pour les contribuables. Pas besoin de toucher aux taux pour alourdir la pression fiscale et engranger des recettes communales supplémentaires !

Pour équilibrer son budget, la municipalité impose des hausses de tarifs et des coupes dans les services publics : suppression d'aides aux associations, abandon d'initiatives culturelles et sportives, réduction du budget social touchant les plus fragiles.

Certes l'épargne nette se maintient mais à quel prix ? moins de soutien aux familles, aux jeunes, moins de solidarité y compris avec nos villes jumelles.

Dans ce contexte, la municipalité orchestre un nouvel "enfumage" en briguant le label « Ville active et sportive ».

Mais sur quoi repose cette candidature qui relève du cynisme avec la mise sous tutelle de l'OMS et la disparition de la subvention à la MJC ? Sur les équipements hérités des mandats précédents !

Aucun projet sportif structuré, aucun engagement réel pour le développement du sport pour tous et l'éducation populaire. Juste un coup médiatique dans l'optique des élections municipales.

Dans les faits, il n'existe aucun plan pluriannuel d'investissement pour le sport, la culture ou la jeunesse. L'entretien du patrimoine est négligé. Quant aux subventions aux associations sportives, elles sont désormais soumises à des appels à projets taillés sur mesure pour répondre aux désirs de la mairie.

Pire encore, la municipalité a franchi un cap inédit : une association s'est vu demander de financer elle-même, ou via des sponsors, un équipement pourtant indispensable à sa pratique !

Derrière les effets d'annonce, la réalité est brutale : fiscalité cachée, services en berne, politique de façade. Une ville ne se construit pas avec des labels, mais avec des engagements concrets.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à fontaine

Relancer l'économie à Fontaine

La vie économique d'un territoire est essentielle à sa santé : elle stimule son dynamisme, permet d'attirer de nouveaux habitants.e.s, crée de l'emploi et construit un vrai projet de ville. À l'inverse, sans commerce et sans entreprise, il n'y a pas de services, pas de vie sociale et la ville devient un dortoir. Fontaine doit donc répondre à ces enjeux importants.

Le dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée est un outil précieux pour développer l'emploi et satisfaire de nouveaux services à la population. Les initiatives ne manquent sur notre commune, Fontaine répond aux exigences sociologiques et économiques du dispositif, et pourtant elle n'a jamais candidaté à ce dispositif. C'est un rendez-vous raté dommageable pour notre commune.

Une épicerie solidaire a été créée à Fontaine, nous portons ce type de projet. Elle répond aujourd'hui aux enjeux sociaux d'un public qui doit pouvoir trouver là de quoi satisfaire ses besoins essentiels. Souhaitons que cette épicerie solidaire s'engage prochainement vers plus de produits issus de l'agriculture biologique afin de rompre l'inégalité d'accès à une alimentation saine et de qualité.

Par ailleurs, notre commune souffre de nombreux locaux commerciaux fermés, dont certains appartiennent à la ville. Pourquoi ne pas relancer leur activité en offrant la première année de location dans tous les locaux communaux vides ? C'est un levier intéressant qui permettrait à bien des entrepreneurs.ses de mettre le pied à l'étrier. Nous en avons plusieurs fois fait la proposition en Conseil Municipal, sans en voir la concrétisation.

Une autre démarche serait la création d'une pépinière intégrant associations, artisan.ne.s, économie sociale et solidaire et espaces de co-working. Nous avons ici des espaces vides de taille suffisante. Nous avons porté cette démarche dans notre programme, nous l'avons évoqué...mais rien.

Voyez les idées ne manquent pas, mais encore faut-il en avoir la volonté politique. C'est une autre histoire.

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche
Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
Le lundi : 12h-13h25
Le mardi : 12h-13h25
Le mercredi : 16h15-19h30
Le jeudi : 11h30-13h45
Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
Le samedi : 14h-18h

Vie associative

→ Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Prévention canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS

Dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule, la Ville recense les personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter en cas d'alerte. Les Fontainois de 60 ans et plus reconnus inaptes au travail, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, isolées et vivant à leur domicile sont invitées à s'inscrire sur un registre auprès du CCAS.

Plus d'infos CCAS

32 bis rue de la Liberté
plancanicule@ville-fontaine.fr
04 76 28 75 03

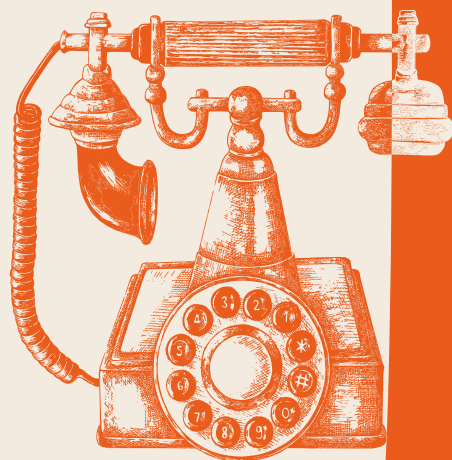
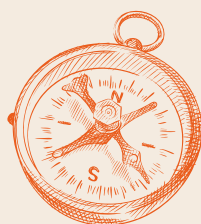
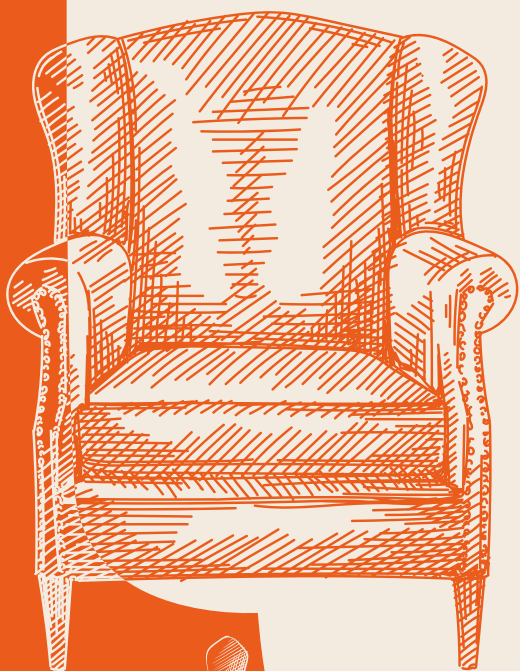


PARVIS DE L'HÔTEL
DE VILLE

89 MAIL MARCEL CACHIN,
38600 FONTAINE

DIMANCHE
27 AVRIL
7h - 17h

1^{ÈRE} GRANDE BROCANTE DE PRINTEMPS



ville-fontaine.fr
Inscription : 06 46 90 24 76